

# Avis d'Appel d'Offres (AAO)

## MINISTERE DES PECHEES ET DE L'ECONOMIE MARITIME GARDE COTES MAURITANIENNES (GCM)

### Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

### DAON N° 02/GCM/CPMP-MPEM/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du Plan Prévisionnel Annuel de Passation des Marchés (PPM) de la Garde Côtes Mauritaniennes \_ Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime pour l'année 2023.
2. La GARDE COTES MAURITANIENNES a obtenu dans le cadre du développement de ses capacités un appui budgétaire sectoriel et a l'intention d'utiliser une partie de cet appui pour l'acquisition de DEUX (02) VEDETTES DE SURVEILLANCE COTIERE.
3. La GCM sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter le Marché de FOURNITURE DE DEUX VEDETTES DE SURVEILLANCE COTIERE.
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (CPMP-MPEM) siège Ilot C 335-BP 5716 Nouakchott-Mauritanie.
7. Les exigences en matière de qualification sont :
  - Avoir réalisé un Chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins 24.000.000 MRU durant les trois dernières années (2019, 2020, 2021). Les chiffres d'affaires sont obtenus sur la base des états financiers certifiés par un expert-comptable.
  - Fournir les attestations de bonne exécution prouvant l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires, durant les dix (10) dernières années. Les maîtres d'ouvrages doivent être publics ou parapublics.
  - Disposer des moyens matériels et humains (comme indiqué dans les DPAO) pour la bonne exécution des prestations.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (CPMP-MPEM) siège Ilot C 335-BP 5716 Nouakchott-Mauritanie contre un paiement non remboursable de 5 000 MRU ou sa contre-valeur dans une monnaie librement



convertible. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisi.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le 20 Février 2023 à 12 heures. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le 20 Février 2023 à 12 heures, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis au Secrétariat de la Commission des Marchés du Département du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (CPMP-MPEM) siège Ilot C 335-BP 5716 Nouakchott-Mauritanie.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de (Six millions ouguiyas) 600 000 MRU valable 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Fait à Nouakchott le 26 Janvier 2023

**Capitaine de Vaisseau**  
**Mouhamedou ABDERRAHMANE**  
**Commandant GCM**

